



LA QUESTION

PAR FRANÇOIS DERRIEN ET CHRISTOPHE PERIGNON,
PROFESSEURS ASSOCIÉS À HEC PARIS

LE MICROCRÉDIT EST-IL UNE ACTIVITÉ RENTABLE ?

En 2006, le prix Nobel de la paix a été décerné à la Grameen Bank et à son fondateur Muhammad Yunus, pionnier du microcrédit. C'est en 1976 au Bangladesh qu'a démarré l'activité de Yunus, par un prêt de 27 dollars à un groupe de 42 fabricants de chaises en bambou. Depuis, l'octroi de prêts aux micro-entrepreneurs pauvres s'est développé de façon exponentielle sur tous les continents, au point de constituer aujourd'hui une activité économique à part entière à laquelle participent organismes d'Etat, organisations non gouvernementales et institutions privées. Au point d'offrir des opportunités d'investissement potentiellement attractives.

Le marché du crédit aux plus pauvres a été traditionnellement ignoré par les banques classiques,

du fait du risque de défaut des emprunteurs. En présence d'un tel risque, le prêteur doit fixer un taux d'intérêt élevé s'il veut rentrer dans ses frais. Ceci conduit à un phénomène d'auto-sélection : les emprunteurs les plus susceptibles de rembourser vont choisir de ne pas recourir à un emprunt devenu trop cher, alors que les emprunteurs qui prévoient de ne pas rembourser sont disposés à accepter un taux élevé. Cette auto-sélection ne fait qu'aggraver le problème de la banque, qui est obligée de réagir en augmentant ses taux d'intérêt, ce qui accentue le phénomène d'auto-sélection... et ainsi de suite, jusqu'au point où le taux demandé par la banque est tellement élevé que les seuls candidats à l'emprunt sont ceux qui sont pratiquement sûrs de ne pas rembourser. Conséquence

ultime, les banques peuvent décider de ne prêter à personne.

Pour contourner cet effet pervers, les établissements de microcrédit ont innové. Ils prêtent en priorité aux femmes qui, dans les pays les plus pauvres, ont la responsabilité de nourrir la famille et ont à ce titre moins tendance à dilapider les sommes empruntées. Surtout, ils prêtent à des groupes d'individus solidaires les uns des autres. Cette solidarité provoque une forte pression sociale qui interdit pratiquement à chaque membre de faire défaut sur sa part du prêt. Et permet en outre de résoudre le

Les prêts sont accordés à des groupes d'individus solidaires les uns des autres. Cette solidarité génère une pression sociale qui interdit à chaque membre de faire défaut sur sa part du remboursement.

microcrédit. Depuis l'entrée en vigueur de la loi Lagarde sur le crédit à la consommation en septembre 2010, les particuliers peuvent financer les associations de microcrédit par des prêts. Il existe de nombreuses plates-formes Internet qui leur permettent de choisir les projets qu'ils désirent soutenir (par exemple les sites babyloan.org et friendsclear.com).

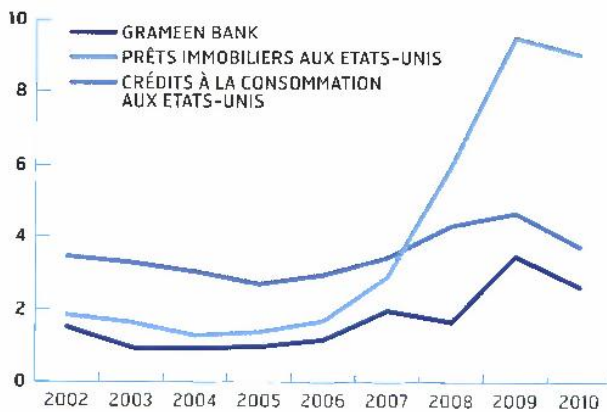
Une deuxième option consiste à recourir à des fonds communs de placement. En France, seuls 10% des fonds sous gestion sont investis dans des projets de microcrédit via des ONG, le reste du portefeuille étant

investi en obligations (voir les fonds BNP Paribas Obli Etheis et Natixis Impact Nord-Sud Développement). De plus, dans le cadre des plans d'épargne retraite collectif, nombre d'entreprises françaises proposent des fonds solidaires de microcrédit dans lesquels les collaborateurs peuvent investir. Citons pour finir une initiative intéressante due à un partenariat entre Nyse-Euronext et Microfins. L'idée est de transformer des prêts accordés à des institutions de microcrédit en obligations cotées. Cette titrisation, est en passe d'accélérer la diffusion du microcrédit alors qu'elle a été l'un des facteurs de la crise financière. ■

En France, il existe plusieurs moyens pour un investisseur individuel de se lancer dans le

LES PRÊTS DE LA GRAMEEN BANK SONT MIEUX REMBOURSÉS

TAUX DE DÉFAUTS EN %



SOURCES : GRAMEEN BANK ET RÉSERVE FÉDÉRALE DES FTA - S-UNIS